

**LICENCE EN DROIT – 1<sup>er</sup> NIVEAU  
GROUPE DE COURS N° III**

**INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLES (DROIT PRIVE)  
(Cours de M. BEIGNIER)**

**Jeudi 15 décembre 2011  
de 12h30 à 13h30**

**\*\*\*\*\***

- 1°/ Quelle est l'explication de la distinction entre l'ordre judiciaire et l'ordre administratif ?
- 2°/ En quoi peut-on dire que la Cour de cassation est le « juge des juges » ?
- 3°/ Qu'est-ce que la compétence d'attribution d'une juridiction spécialisée ? Donnez un exemple.
- 4°/ Que signifie précisément le terme « ministère public » ?
- 5°/ Quels sont les divers aspects de la profession d'avocat ?
- 6°/ Pourquoi dit-on que la cour d'appel est une « juridiction d'achèvement » du procès ?
- 7°/ A quoi sert le Tribunal des Conflits ?
- 8°/ Que se passe-t-il en cas de second pourvoi après un première cassation ?
- 9°/ Qu'est-ce qui explique l'appellation « Tribunal correctionnel » ?
- 10°/ La procédure pénale française a une origine et une évolution ? Comment peut-on la qualifier aujourd'hui ?

**Question bonus :**

**Quels sont les tribunaux de grande instance relevant du ressort de la cour d'appel de Toulouse ?**

**(AUCUN DOCUMENT AUTORISE)**